



Comité Syndical du 3 avril 2023

Procès-verbal de la séance

Début de la séance à 17h30

Collège EPCI

Etaient présents :

| | | | |
|---|-----------------------|--------------------|---------|
| Communauté de communes de Lieuvain Pays d'Auge | Jean-Charles BEAUCHE | Délégué titulaire | Votant |
| Interco Normandie Sud Eure | Mohamed BENSALAH | Délégué titulaire | Votant |
| Communauté de communes du Vexin Normand | James BLOUIN | Délégué titulaire | Votant |
| Communauté de communes de Roumois Seine | Yannick BOUDET | Délégué titulaire | Votant |
| Intercom Bernay Terres de Normandie | Guillaume BOULAYE | Délégué titulaire | Votant |
| Communauté de communes de Roumois Seine | Cédric BROUT | Délégué titulaire | Votant |
| Seine Normandie Agglomération | Fabrice CAUDY | Délégué titulaire | Votant |
| Communauté de communes du Pays du Neubourg | Pascal DEMARE | Délégué titulaire | Votant |
| Seine Normandie Agglomération | Lysianne ELIE PARQUET | Déléguée titulaire | Votante |
| Communauté de communes de Lyons Andelle | Philippe HALOT | Délégué titulaire | Votant |
| Communauté de communes de Pont Audemer Val de Risle | Vladimir HANGARD | Délégué titulaire | Votant |
| Communauté de communes de Lyons Andelle | Frédéric HERBIN | Délégué titulaire | Votant |
| Communauté d'Agglomération Seine Eure | Marie-Joëlle LENFANT | Déléguée titulaire | Votante |
| Evreux Portes de Normandie | Arnaud MABIRE | Délégué titulaire | Votant |
| Evreux Portes de Normandie | Rachid MAMMERI | Délégué titulaire | Votant |
| Communauté d'Agglomération Seine Eure | Ousmane NDIAYE | Délégué titulaire | Votant |
| Communauté de communes de Pont Audemer Val de Risle | Gérard PLATEL | Délégué titulaire | Votant |
| Communauté de communes du Pays du Neubourg | Gérard PLESSIS | Délégué titulaire | Votant |
| Intercom Bernay Terres de Normandie | Françoise PREYRE | Déléguée titulaire | Votante |
| Interco Normandie Sud Eure | Jean-Claude PROVOST | Délégué titulaire | Votant |
| Communauté de communes du Pays de Conches | Max RONGRAIS | Délégué titulaire | Votant |
| Communauté de communes de Roumois Seine | David TAURIN | Délégué titulaire | Votant |
| Communauté de communes du Vexin Normand | Nathalie THEBAULT | Déléguée titulaire | Votante |
| Interco Normandie Sud Eure | Guido VANDEWALE | Délégué titulaire | Votant |

Collège Conseil Départemental

Etaient présents :

| | | | |
|-----------------------|------------------|--------------------|------------|
| Département de l'Eure | Julie DESPLAT | Déléguée titulaire | Votante |
| Département de l'Eure | Nicolas GRAVELLE | Délégué titulaire | Votant |
| Département de l'Eure | Daniel JUBERT | Délégué titulaire | Votant |
| Département de l'Eure | Pascal LEHONGREE | Délégué titulaire | Votant |
| Département de l'Eure | Frédéric DUCHE | Délégué titulaire | Représenté |

Région Normandie :

Etaient présents :

| | | | |
|------------------|-------------|-------------------|--------|
| Région Normandie | Guy DOSSANG | Délégué titulaire | Votant |
|------------------|-------------|-------------------|--------|

Eure Normandie Numérique :

Etaient présents :

| | | | |
|-----------|------------------------|----------------------------------|-------------|
| Agent ENN | Arnaud HADIDA | Directeur général | Non votant |
| Agent ENN | Jean-Christophe BOYARD | Directeur adjoint | Non votant |
| Agent ENN | Elodie BOINET | DAF | Non votante |
| Agent ENN | Justine CAREL | Assistante de direction | Non votante |
| Agent ENN | Annie JACQUES | Chargée de communication | Non votante |
| Agent ENN | Elise BRIGAND | Directrice de projets numériques | Non votante |

Public :

Etaient présents :

| | | | |
|--|--|--|--|
| | | | |
|--|--|--|--|

M. Nicolas GRAVELLE souhaite la bienvenue à l'ensemble des participants.

M. GRAVELLE procède à l'appel des délégués titulaires afin de déterminer si le quorum est atteint.

Le quorum est atteint, la séance peut débuter.

Premier rapport : Adoption du PV du précédent Comité Syndical

M. GRAVELLE annonce que le premier rapport concerne l'adoption du PV du précédent Comité Syndical du 13 mars 2023.

M. GRAVELLE demande à l'assemblée d'approuver ce rapport et demande s'il y a des remarques et observations. Il n'y en a pas. Il est procédé au vote, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Deuxième rapport : Adoption du Compte de gestion 2022 – Budget principal

M. GRAVELLE annonce que le deuxième rapport concerne l'adoption du Compte de gestion 2022 du Budget principal.

M. GRAVELLE laisse la parole à M. BLOUIN qui présente ce rapport.

M. GRAVELLE demande à l'assemblée d'approuver ce rapport et demande s'il y a des questions et des observations. Il n'y en a pas. Il est procédé au vote, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Troisième rapport : Adoption du Compte de gestion 2022 – Budget 1G

M. BLOUIN présente le rapport concernant l'adoption du Compte de gestion 2022 du Budget 1G.

M. GRAVELLE demande à l'assemblée d'approuver ce rapport et demande s'il y a des questions et observations. Il n'y en a pas. Il est procédé au vote, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Quatrième rapport : Adoption du Compte de gestion 2022 – Budget 2G

M. BLOUIN présente le rapport concernant l'adoption du Compte de gestion 2022 du Budget 2G.

M. GRAVELLE demande à l'assemblée d'approuver ce rapport et demande s'il y a des questions et observations. Il n'y en a pas. Il est procédé au vote, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Cinquième rapport : Adoption du Compte administratif 2022 – Budget principal

M. BLOUIN présente le rapport concernant l'adoption du Compte administratif 2022 du Budget principal.

M. GRAVELLE indique aux membres du comité que comme l'impose la loi, le Président en exercice doit sortir au moment du vote.

M. BLOUIN demande à l'assemblée d'approuver ce rapport et demande s'il y a des questions et observations. Il n'y en a pas. Il est procédé au vote, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Sixième rapport : Adoption du Compte administratif 2022 – Budget 1G

M. BLOUIN présente le rapport concernant l'adoption du Compte administratif 2022 du Budget 1G.

M. BLOUIN demande à l'assemblée d'approuver ce rapport et demande s'il y a des questions et observations. Il n'y en a pas. Il est procédé au vote, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Septième rapport : Adoption du Compte administratif 2022 – Budget 2G

M. BLOUIN présente le septième rapport concernant l'adoption du Compte administratif 2022 du Budget 2G.

M. BLOUIN demande à l'assemblée d'approuver ce rapport et demande s'il y a des questions et observations. Il n'y en a pas. Il est procédé au vote, la délibération est adoptée à l'unanimité.

M. GRAVELLE réintègre la séance.

Huitième rapport : Présentation du Budget primitif 2023 – Budget principal

M. BLOUIN présente le huitième rapport concernant la présentation du Budget primitif 2023 du Budget principal.

M. GRAVELLE demande à l'assemblée d'approuver ce rapport et demande s'il y a des questions et observations. Il n'y en a pas. Il est procédé au vote, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Neuvième rapport : Présentation du Budget primitif 2023 – Budget 1G

M. BLOUIN présente le neuvième rapport concernant la présentation du Budget primitif 2023 du Budget 1G.

M. GRAVELLE demande à l'assemblée d'approuver ce rapport et demande s'il y a des questions et observations. Il n'y en a pas. Il est procédé au vote, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Dixième rapport : Présentation du Budget primitif 2023 – Budget 2G

M. BLOUIN présente le dixième rapport concernant la présentation du Budget primitif 2023 du Budget 2G.

M. GRAVELLE demande à l'assemblée d'approuver ce rapport et demande s'il y a des questions et observations. Il n'y en a pas. Il est procédé au vote, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Douzième rapport : Allongement de la durée d'AP/CP

M. BLOUIN présente le onzième rapport concernant l'allongement de la durée d'Autorisation de programme.

M. BLOUIN indique que le syndicat a voté une autorisation de programme pour le déploiement du très haut débit jusqu'en 2023. Néanmoins, compte tenu du retour de l'entreprise Orange concernant ces travaux, il est nécessaire de voter une autorisation de prolongation d'un an supplémentaire pour permettre le glissement de la facturation de ces travaux sur 2024.

M. GRAVELLE demande à l'assemblée d'approuver ce rapport et demande s'il y a des questions et observations. Il n'y en a pas. Il est procédé au vote, la délibération est adoptée à l'unanimité.

M. GRAVELLE remercie M. BLOUIN ainsi que Mme BOINET pour leur travail sur ces éléments financiers et en profite pour féliciter également Mme BOINET qui vient d'obtenir son concours d'Attaché territorial.

Douzième rapport : Les Structures pilotes pack e-administration

M. GRAVELLE annonce que le douzième rapport concerne les structures pilotes pack E-Administration.

M. GRAVELLE rappelle que dans le cadre de l'Agence du numérique de l'Eure, un pack E-Administration va être proposé aux communes qui le souhaitent.

Plusieurs communes volontaires réparties sur l'ensemble du territoire vont être les premières à utiliser ce fameux pack, il s'agit des communes pilotes. Il ajoute que ces communes tests bénéficieront de la gratuité d'adhésion pour l'année 2023 et 2024.

M. GRAVELLE cite les communes qui souhaitent donc adhérer à l'Agence, et précise que parmi elles, 3 communes ont déjà délibéré. Il convient donc de voter pour l'adhésion de ces communes pilotes.

Mme PREYRE souhaite savoir s'il est trop tard pour être candidat.

M. HADIDA répond que non, que si sa commune le souhaite, elle peut adhérer en tant que commune pilote à l'Agence.

M. GRAVELLE demande à l'assemblée d'approuver ce rapport et demande s'il y a des questions et observations. Il n'y en a pas. Il est procédé au vote, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Treizième rapport : L'expérimentation ENTHD pour la vidéo protection

M. GRAVELLE annonce que le treizième rapport concerne une expérimentation d'ENTHD sur la vidéo protection.

M. GRAVELLE indique le syndicat a engagé avec ENTHD une modification du catalogue de service afin de répondre aux attentes de certaines communes concernant la vidéo protection, dans le cadre de l'avenant n°1 et son article 3 « Mesures expérimentales ».

M. GRAVELLE demande à l'assemblée d'approuver ce rapport et demande s'il y a des questions et observations. Il n'y en a pas. Il est procédé au vote, la délibération est adoptée à l'unanimité.

M. GRAVELLE indique que l'ordre du jour est épuisé.

M. HADIDA enchaîne avec le point d'information concernant l'avancement technique du déploiement.

Il est diffusé aux membres du comité une carte qui illustre la couverture du département.

M. HADIDA passe à la présentation des données chiffrées.

Il y a 234 000 prises de réceptionnées et 223 000 prises commercialisables.

Côté abonnement, 85 000 foyers sont raccordés et on a 9 616 prises de commandes. Le rythme de prises de commande est d'environ 2 000 clients par semaine.

M. GRAVELLE souhaite revenir sur un sujet abordé lors des précédents comités qui était le démantèlement du réseau cuivre et la proposition de 27 communes pilotes dans l'Eure. Une réunion avait eu lieu le 15 février 2023 à ce sujet entre Orange et les maires de ces 27 communes.

M. GRAVELLE indique qu'Orange a adressé un courrier pour informer qu'il ne conserverait que 5 communes pilotes qui se trouvent sur le territoire de l'Agglomération d'Evreux Portes de Normandie.

Mme PREYRE questionne le Président pour savoir ce qui va être fait du matériel (téléphone, box...) une fois le déploiement terminé.

M. HADIDA répond que sur les matériels privés, il revient aux usagers de les faire détruire dans les règles de l'art et qu'il n'y a pas de collecte particulière. Par contre, Orange souhaite récupérer le cuivre pour le valoriser et vendre la matière première le cuivre.

M. BOUDET questionne le Président pour savoir si l'opérateur Orange peut forcer des administrés à prendre un abonnement fibre compte tenu du démantèlement du réseau cuivre. Il précise que plusieurs de ses administrés ne veulent pas de raccordement fibre et souhaitent uniquement conserver leur ligne fixe cuivre.

M. HADIDA répond que c'est une des questions qui a été posée lors de la réunion du 15 février 2023 avec Orange et les éventuelles communes pilotes de l'époque et à laquelle les intervenants n'ont pas su répondre.

Un courrier à ce sujet a été adressé à Orange, l'ARCEP et au ministre délégué au numérique.

M. DEMARE souhaite prendre la parole et revenir sur ces soucis d'habitations non éligibles dans sa commune.

M. GRAVELLE répond que les équipes d'ENN ont bien connaissance de ces problématiques, un retour d'information sera fait dans la semaine à M. DEMARE.

M. MABIRE souhaite alerter et prévenir qu'il ne faut en aucun que les usagers interviennent eux même sur le réseau pour résoudre leurs difficultés car derrière se posera un réel problème de maintenance du réseau et les FAI n'interviendront plus.

M. GRAVELLE remercie les Elus d'avoir répondu présents pour ce Comité Syndical en visio-conférence.

La séance est levée à 18h30.